
ACTE DE NOMINATION N°001/2026/CA/APS-BÉNIN PORTANT NOMINATION À LA DIRECTION EXÉCUTIVE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APS-BÉNIN

Vu la loi n° 2025-19 du 22 juillet 2025 relative aux associations et aux fondations en République du Bénin ;

Vu le Décret 2025-575 du 24 septembre 2025 portant mise en place du Registre des Associations et Fondations en République du Bénin ;

Vu les statuts de l'APS-Bénin, notamment en leurs articles 43 et 52 ;

Vu le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive du 28 juillet 2023 ;

Vu l'Assemblée Générale Ordinaire de mise en conformité et élective du 8 août 2026 ;

Vu le compte-rendu du Conseil d'Administration n°001 du 14 août 2026 ;

Soucieux d'assurer le fonctionnement régulier des organes de l'association, le Conseil d'Administration, sur proposition du Président,

DÉCIDE :

Article 1er

Sont nommés à la Direction Exécutive :

- **Directeur Exécutif : Rolando KOUTCHAN**
- **Secrétaire Exécutif Chargé de l'Administration et des Finances : Gaël HESSOU**
- **Chargé des Programmes et Formations : Venance AGODOKPESSI**
- **Chargé des Relations Institutionnelles et du Partenariat Sportif : Dicorel ZOHOU**
- **Chargé du Digital et du Genre : Blaise ADANKPO**

Article 2

Conformément au document de configuration de la Direction Exécutive de l'APS-Bénin, les membres nommés à l'article 1er le sont pour un mandat de trois (3) ans, renouvelable.

Article 4

Les membres de la Direction Exécutive exercent leurs missions sous l'autorité du Conseil d'Administration, dans le cadre des attributions qui leur sont dévolues par les textes en vigueur de l'APS-Bénin.

Article 5

Le Secrétaire Général et le Trésorier Général du Bureau Exécutif sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent acte.

Article 6

Le présent acte prend effet à compter de sa date de signature. Il sera notifié aux intéressés et publié par tout moyen approprié au sein de l'association.

Fait à Cotonou, le 14 août 2026

Le Président du Conseil d'Administration



Ambroise Spéro ZINSOU
Président de l'APS-Bénin